



- Étudier l'installation du dispositif «Participation citoyenne» encadré par la Gendarmerie nationale et qui encourage à la vigilance.
- Augmenter les effectifs de la police municipale.
- Instaurer des travaux d'intérêt général en lien avec la Justice pour les personnes prises en flagrant délit de dégradation sur la commune.
- Développer le maillage de vidéoprotection.

ANIMER LA DÉMOCRATIE

- Mettre en place de réunions publiques semestrielles entre le Maire et les Saint-Égrèvois.
- Instituer l'obligation de réunions publiques de concertation avant tout projet d'aménagement public ou privé (collectif) dont les conclusions seront garanties par la Ville.
- 🖣 Organiser un bilan public de mi-mandat.
- Garantir un espace de dialogue aux élus d'opposition au sein du conseil municipal.
- Faire un point en conseil municipal des débats intercommunaux (Métro, Sivom, Parc Naturel Régional de Chartreuse...) et des votes des élus Saint-Égrèvois.
- Installer un conseil des aînés.

L'excellente santé financière
de la commune nous permet d'adapter
le fonctionnement de la ville
aux besoins et aux envies
d'aujourd'hui, tant en termes
d'équipements que de services,
sans surcoût
pour les Saint-Égrèvois.

FACILITER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Proposer un accompagnement au numérique avec une assistance personnalisée, notamment pour les démarches administratives.

Oréer une plateforme
open data pour rendre public
un grand nombre de données
sur l'activité municipale.



AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT

En réduisant la part communale des impôts locaux.

En diminuant la tarification des services municipaux.

Parce que la bonne santé financière
de Saint-Égrève nous le permet!